

Covid-19. L'organisation hybride mise en place dans les lycées dieppois pendant la crise sanitaire

Mireille LOUBET

2 minutes

Article réservé aux abonnés

Éducation. La répartition des élèves dans les lycées dieppois avait parfois légèrement anticipé les nouvelles directives ministérielles sur le dédoublement souhaité des effectifs. Le principe : limiter le brassage.

Publié le 12/11/2020 à 10:05

Mis à jour le 12/11/2020 à 10:05

Temps de lecture : 1 minute

Le principe d'un allègement des effectifs pour limiter les risques de [propagation du Covid-19](#) dans leurs établissements est tellement une mesure de bon sens que certaines directions des lycées avaient devancé l'appel du ministère de l'Éducation nationale.

« Nous avons 75 enseignants en exercice au lycée du Golf. Aussi, l'hypothèse d'avoir une dizaine de professeurs absents en même temps pour raison médicale, ce n'était pas possible », commente Jean-Marie Auberville, le proviseur.

« Nos classes qui ont des effectifs importants sont déjà divisées en deux groupes pour certains cours. Nous avons donc tout simplement décidé que les semaines A, seuls les élèves du groupe A seraient présents dans le lycée. En semaine B, seuls les élèves du groupe B sont accueillis en classe. De leur côté, les enseignants qui travaillent plus efficacement en demi-groupes se sont engagés à fournir du travail à faire à la maison pour les élèves qui ne sont pas en présentiel ».